

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le Danemark a repoussé l'armistice proposé; le parlement anglais est en vacances; le canon tonne avec une fureur nouvelle à Düppel et Fredericia : nous pensions donc qu'il fallait renoncer aux illusions d'une conférence.

Nous avons compté sans les journaux anglais; il y a en eux une source inépuisable d'espérances, rien ne les décourage.

Le roi de Danemark a prononcé, le 22, à la clôture de la chambre des députés danois (rigsdag), un discours très-énergique. Il s'est plaint de voir le Danemark isolé dans la lutte; puis il a ajouté : « Nous sommes prêts à tout pour obtenir la paix; mais que nos ennemis sachent que le moment n'est pas encore venu où nous devons accepter une paix humiliante. »

La résistance de plus en plus vive des Danois à Düppel et à Fredericia irrite à un tel degré les esprits en Allemagne que, si les puissances alliées ne remportent pas prochainement des succès décisifs, l'opinion publique se prononcera énergiquement contre la continuation de la lutte.

Le commerce maritime est paralysé juste au moment où il comptait reprendre ses opérations, qui ont déjà eu tant à souffrir de la guerre d'Amérique.

Les lettres de Saint-Petersbourg en date du 15 mars annoncent que, vu l'état critique des

affaires politiques, l'empereur a autorisé le grand-duc Constantin à revenir à Saint-Petersbourg et à reprendre ses fonctions de chef de la marine.

— Les déportations et les arrestations ne discontinuent pas à Varsovie et il ne se passe pas une semaine sans que des centaines de personnes soient envoyées au fond de la Russie. Plusieurs paysans qui ont été faire des remarques peu flatteuses sur les ukases qu'on leur lisait, ont été arrêtés, puis écroués à la citadelle.

On lit dans la Børsenhalle :

On assure que vis-à-vis de la formation de deux corps d'armée italiens sur le Pô et le Minicio, le gouvernement autrichien a l'intention de renforcer l'armée de Vénétie par deux corps. L'un d'eux serait posté en Tyrol. On dit aussi qu'un nouveau recrutement aura lieu dans le courant de l'année.

On lit dans le Phare de la Loire :

Garibaldi s'est embarqué sur le steamer *Richmann*, allant en Angleterre.

Un homme tel que Garibaldi est incapable d'avoir conçu la pensée de se rendre à Londres uniquement pour y parader dans des fêtes publiques. Type de désintéressement, l'ex-dictateur n'est pas plus avide d'hommages stériles qu'il n'est désireux de voir récompenser les grands services rendus à son pays par des honneurs, des pensions et des dignités. Sa pensée va donc au-delà des solennités qui se préparent. On le dit malade, mais un blessé encore très-souffrant ne rechercherait pas de semblables émotions. Garibaldi se propose

évidemment d'agiter l'opinion en faveur de l'unité italienne et de préparer une nouvelle campagne contre les ennemis de cette unité.

Une lettre de Turin, le 21, nous édifie en ces termes sur quelques pourparlers qui ont précédé ce voyage de l'ex-dictateur :

« Plusieurs personnes ont pris à tâche, dans ces derniers temps, de réconcilier le roi Victor-Emmanuel avec Garibaldi; mais il paraît que toutes leurs tentatives ont échoué. Le roi, écoutant ses ministres, a compris qu'il lui serait impossible de rester dans de bons termes avec les puissances amies et même de gouverner l'Italie en laissant subsister une puissance non officielle et irresponsable à côté de l'Etat. Garibaldi avait fait soumettre au roi un projet qui aboutissait à déclarer immédiatement la guerre à l'Autriche, en s'appuyant sur les forces combinées de l'insurrection en Vénétie et en Hongrie, des volontaires italiens sous son commandement et de la légion hongroise sous Klapka. Les généraux Cialdini, La Marmora et Menabrea, l'amiral Persano et les ministres n'ont pas voulu entendre parler de ce projet, et le roi l'a repoussé. »

Comprend-on maintenant pourquoi Garibaldi essaie d'arriver à son but en passant par Londres ?

Les journaux anglais publient les documents relatifs à la question danoise, que le ministère anglais a communiqués au parlement. Nous allons en donner l'analyse.

Le 3 janvier dernier, lord Woodhouse, écrivant au comte Russell, lui rend compte d'une entrevue qu'il a eue avec M^r Monrad, en présence de M. Quaade et de M. d'Ewers.

M^r Monrad proteste des intentions pacifiques du roi de Danemark. Il dit que la Confédération lui a donné des sujets légitimes de plainte; que cependant il n'a rien négligé pour éviter une guerre et que, conformément aux principes posés par le congrès de Paris, il a sollicité la médiation des puissances signataires du traité de 1852. Voici un extrait de la lettre de lord Woodhouse :

« Le roi l'avait chargé de déclarer que l'occupation d'une partie quelconque du Sleswig par les troupes fédérales serait considérée par le Danemark comme un acte de guerre, devant, à tout événement, être repoussé par la force. Si les Danois étaient repoussés par des forces supérieures hors du Sleswig, ils continueraient leur résistance dans le Jutland; s'ils étaient forcés de se retirer du Jutland, ils se battraient jusqu'à la dernière extrémité dans les îles jusqu'à ce que Copenhague tombât entre les mains de l'ennemi. »

Quant à la constitution du 18 novembre, l'évêque a dit qu'il était impossible au roi de s'engager formellement à ne pas convoquer le rigsråd, attendu qu'il pouvait surgir des circonstances telles, par exemple, que la déchéance de la couronne ou la nécessité de nouveaux crédits, qui rendraient la réunion du rigsråd inévitable, et le roi n'avait pas le pouvoir de prendre l'engagement de se mettre au-dessus de la loi, mais Son Excellence a ajouté qu'elle savait parfaitement que toute mesure par laquelle la constitution serait mise en activité serait considérée par l'Allemagne comme l'équivalent d'une déclaration de guerre de la part du Danemark, et devait avoir pour con-

FEUILLETON.

6

LA CHIMÈRE

(Suite.)

Comme il achevait ces mots, Gratiennne paraissait devant eux, une moue charmante aux lèvres, un léger nuage au front.

— Eh bien! dit-elle au jeune homme, j'attends.

— Quoi donc? demanda ce dernier un peu ahuri.

— Que vous preniez ma main.

— Ah! de grand cœur!

— Hâtons-nous, le quadrille commence.

— N'est-ce donc que pour le quadrille?

— Pourquoi serait-ce?

— Mais... pour toujours!

— Bravo! s'écria M. Dornans. Voilà ce qui s'appelle parler net.

Gratiennne avait rougi. Elle essaya de balbutier une réponse, mais elle ne put articuler qu'une jolie rouille de rossignol. Il n'y a pas que les oiseaux qui vocalisent lorsqu'ils sont heureux.

Une minute après, le joli couple prenait place parmi les danseurs.

— Ainsi, vous continuez à garder le silence? murmura Dominique, désireux d'obtenir une parole décisive. Vous ai-je déçu?

— Oh! non! répartit vivement Gratiennne.

— Alors vous souffrez que je vous aime et que je vous le dise avec toutes les effusions de mon âme?

— Oui, mais devant mon père. Il est très-favorablement disposé pour vous. Il vous écoutera avec une sollicitude dont, j'ose le croire, vous serez satisfait.

— Vous êtes un ange! répartit Dominique en accentuant d'un regard enthousiaste ce lieu commun de tous les amoureux.

Le lendemain, il vint à l'hôtel Dornans. On remarquait en toute sa personne une certaine solennité. Un domestique l'introduisit dans le grand salon. Gratiennne s'y trouvait, occupée attentivement à feuilleter un recueil général des armoiries de la noblesse française. Toute confuse d'être surprise en cette étude de la science héraldique, elle ferma vivement le livre, mais il échappa de ses mains et alla rouler sur le tapis du parquet, où il étala deux pages magnifiquement illustrées de bla-ons.

Dominique le ramassa. Il ne put s'empêcher de lire sur des feuillets le nom des ducs de Navarreins et remarqua parfaitement leurs armoiries : « De sinople

au lion d'argent, couronné et lampassé d'or, au chef d'hermines. » Comme il remettait l'armorial à Gratiennne, M. Dornans parut au salon. Il était accompagné d'un homme d'une trentaine d'années environ, très-distingué, très-pâle, ayant un grand air de tristesse et de fierté qui imposait.

L'étranger salua avec une suprême élégance la jeune fille, qui s'inclina profondément devant lui. Puis il s'éloigna, reconduit par M. Dornans.

— C'est M. le duc de Navarreins, dit Gratiennne en se rassurant toute pensivement. Il passe pour un gentilhomme accompli.

A ces mots Dominique ressentit dans l'âme une impression étrange, indéfinissable. Il demeura immobile et silencieux.

VII.

M. Dornans rentra bientôt au salon.

— Ce duc de Navarreins est un homme charmant, dit-il. En un quart d'heure nous avons terminé l'affaire qui m'a valu sa visite et que son notaire aujourd'hui depuis six mois avec entêtement.

— Comment as-tu fait, père? demanda Gratiennne avec l'expression d'une vive curiosité.

— J'offrais un million d'un immeuble qu'il possédait

au faubourg Saint-Honoré. Il voulait le vendre onze cent mille francs. Eh bien! nous venons de couper le différend par la moitié. Il a ma parole, j'ai la sienne, et dans quelques jours nous signerons le contrat.

— Est-ce qu'il est bien riche, ce duc? reprit la jeune fille attentive et sérieuse.

— Peuh! j'en doute; il a mené grand train, dit-on. Il s'est montré généreux jusqu'à la prodigalité, en sorte que les hypothèques grèvent son patrimoine. On assure qu'il se réforme, mais un peu tard. N'importe, je le trouve parfait. Il m'a promis d'assister à notre prochain bal.

Le visage de Gratiennne s'épanouit.

— Ah! il a promis cela? s'écria-t-elle gaîment. C'est bien à lui; et tu aurais dû, père, lui accorder les onze cent mille francs!

— Vertuchoux! répartit M. Dornans en riant, c'eût été payer un peu cher l'honneur de faire danser un duc.

Cette saillie n'avait pu dérider le front soucieux de Dominique. Il gardait toujours le silence. Son attitude était empreinte de tristesse et de dignité. M. Dornans devina sans doute la nature de sa préoccupation, car il s'efforça, par une cordialité plus ex-

le passeur. Une lune sinistre éclaire la scène. Une barque apparaît; elle est pleine de femmes noyées; puis d'autres glissent sur l'eau; c'est l'heure où Caron accomplit son office. Le passeur païen, le batelier de Lucien, arrive à son tour. Ourias se confie à lui et le passeur des ombres entraîne le rival de Vincent, et quand ils sont au milieu du courant du fleuve, l'eau s'entrouve et engloutit passeur et passager.

Un autre tableau représente le désert de la Crau. Un petit berger y chante un air que le public a vivement applaudi. Puis Mireille accourt éperdue, égarée. Son air: « Heureux berger, » a obtenu un grand succès.

Et tout cela se termine à l'église des Saintes. Ce poème est bien méridional, païen et catholique à la fois. N'est-ce pas un pléonasmisme que de rapprocher ces deux mots dans la circonstance? Les divinités de l'Olympe se mêlent aux saints du ciel, et les mythologies fraternisent. L'art jouit d'un grand privilège d'impersonnalité; il ressemble au peuple; sa logique existe, mais elle est supérieure à la raison vulgaire.

Mireille meurt dans une extase, et le public s'est retiré à une heure du matin, saturé d'harmonie et cherchant dans sa mémoire les motifs qui deviendront populaires et qui iront prendre place auprès des morceaux consacrés de *Faust*.

Les honneurs de la soirée ont été pour M^{me} Miolan et Ismaël; M^{me} Lefebvre a très-bien joué un rôle de sorcière.

Chronique Locale.

Nous empruntons au *Moniteur* le compte-rendu des obsèques de notre noble et brave compatriote, M. le vice-amiral du Petit-Thouars :

Dimanche ont eu lieu, à l'église de la Madeleine, au milieu d'un nombreux concours d'amis, les obsèques de M. le vice-amiral du Petit-Thouars.

Des membres du Sénat, du Corps-Législatif, du conseil d'Etat, de l'Académie des sciences, à laquelle appartenait l'amiral, et d'autres personnages de distinction assistaient à la cérémonie, ainsi que la plupart des officiers de marine présents à Paris.

On remarquait dans l'assistance S. Exc. le maréchal Vaillant, les amiraux Tréhouart, Charner, Grivel, La Place, Cécille, Fournichon, Page, Jurien de la Gravière, Mathieu, de la Roncière le Noury, etc. MM. Elie de Beaumont, Séguier, Rayer, Antoine Passy, Louvet, etc., etc.

Aucun honneur militaire n'a été rendu à la dépouille mortelle de l'amiral, selon sa volonté formellement exprimée.

Le ministre de la marine s'était fait repré-

senter au convoi par les officiers de son état-major, en habit de ville.

Le deuil était conduit par M. le vicomte de Gauville, préfet du Gers, et son frère, payeur de la Loire-Inférieure, tous deux beaux-fils du défunt.

Les restes de l'amiral ont été déposés au cimetière du Père-Lachaise. Après les prières de l'Eglise, le contre-amiral baron de la Roncière le Noury, chef d'état-major du ministre de la marine, a prononcé sur la tombe les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Pour obéir à la dernière volonté de l'amiral du Petit-Thouars, aucun bruit d'honneurs militaires ne retentit aujourd'hui autour de son cercueil. C'est à titre d'amis respectueux que nous lui rendons ces derniers hommages, où rien d'extérieur ne rappelle les liens de fraternité d'armes qui nous unissaient au vénérable amiral. Ainsi l'a désiré l'humilité chrétienne de son âme, et dans ce vœu il nous semble voir se résumer sa vie, toute d'attachement au devoir, d'abnégation et de simplicité. Mais cette tombe ne se fermera pas sans qu'il nous soit permis de retracer les principaux traits d'une carrière noblement remplie et qui a pu ajouter encore à l'éclat d'un nom illustre dans les fastes de la marine.

» L'amiral du Petit-Thouars était neveu du capitaine du *Tonnant*, qui mourut si vaillamment à Aboukir. Encore enfant à l'époque de ce désastre, mais enthousiasmé par cette gloire si chèrement achetée, le jeune Abel du Petit-Thouars entra dans la marine quelques années après, et fit ses premières armes en 1804, dans la flottille de Boulogne, à bord du cotre la *Flèche*. Il servit ensuite jusqu'en 1815 sur les côtes de la Manche et dans la Méditerranée. A la paix, son activité se tourna vers une des branches les plus intéressantes de l'art du navigateur. Il s'adonna à l'hydrographie d'abord pendant deux campagnes en 1817 et 1818 sur les côtes de Terre-Neuve, et, l'année suivante, son aptitude le désigna pour concourir aux travaux de la reconnaissance des côtes occidentales de France, sous la direction de l'illustre Beautemps-Beaupré.

» Cette campagne lui fournit l'occasion de perfectionner ses talents et d'acquiescer, jeune encore, l'expérience du commandement. Il explora ensuite les côtes algériennes, ce qui lui permit de fournir les plus utiles renseignements, lorsque fut résolue et préparée l'expédition qui nous rendit maîtres de ce pays. Dès l'année 1827, M. du Petit-Thouars, alors attaché au service du blocus des ports de la Régence, avait étudié les moyens d'attaquer directement et de renverser la puissance du dey. Frappé de l'inefficacité du blocus, le jeune capitaine de frégate rédigea et remit au ministre de la marine un projet de débarque-

ment à Alger. Cette proposition contenait le plan de campagne qui fut adopté plus tard, et que la victoire couronna d'un plein succès. Il fallut cependant l'expérience d'une longue et laborieuse croisière pour démontrer à tous les yeux que la simple gêne du blocus n'ébranlait en rien l'obstination du dey. On reconnut enfin la sagacité des prévisions du capitaine du Petit-Thouars, et en 1830 il fut appelé à développer devant le conseil des ministres le projet qu'il avait conçu quelques années auparavant. Il eut la joie de le voir accueillir, et ne demanda d'autre récompense que l'honneur de faire partie de l'expédition. Nommé au commandement du brick le *Griffon*, il concourut à la prise d'Alger, et fut l'un des premiers au feu, après avoir été le premier au conseil.

» Après cet éclatant succès, le capitaine du Petit-Thouars reçut la mission de protéger le commerce français sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud, où il passa quatre ans. Dès alors, il mérita une épée d'honneur qui lui fut offerte, à son retour, par le commerce de Bordeaux, et que le gouvernement lui permit d'accepter.

» De 1836 à 1840, il commanda la frégate la *Vénus* pendant la mémorable campagne de circumnavigation, si féconde en résultats scientifiques, politiques et commerciaux, accomplie par ce bâtiment. La relation du voyage de la *Vénus*, publiée sous la direction de l'habile chef de l'expédition, est dans toutes les mémoires et suffirait pour perpétuer les souvenirs du nom de du Petit-Thouars.

» Dès que cette publication fut terminée, l'infatigable amiral reprit la mer, à bord de la frégate la *Reine-Blanche*, pour exercer le commandement en chef de la division navale de l'Océanie. Dans ces parages familiers à l'ancien capitaine de la *Vénus*, il dota la France de l'archipel des Marquises et du protectorat des îles de la Société. A la suite de cette campagne, l'éclat qui, malgré lui, s'attacha à une popularité qu'il n'avait pas recherchée, fut pour lui un motif de s'effacer sans affectation.

» Pénétré de la droiture de ses intentions, peu soucieux des succès de hasard, il ne pouvait convenir à cet honnête homme, voué au culte du devoir, de livrer son nom aux agitations des partis. Toutefois, en s'éloignant des emplois les plus en vue, il ne renonça pas aux travaux utiles. Parvenu au grade le plus élevé de la hiérarchie, l'amiral du Petit-Thouars, après avoir exercé les fonctions de préfet maritime à Lorient, fit partie du conseil d'amirauté, qu'il présida jusqu'en 1858. A cette époque, l'application de la loi sur la limite d'âge le fit rentrer dans la vie privée.

» Enfin, messieurs, une carrière déjà si pleine fut couronnée par la distinction la plus flatteuse : l'amiral du Petit-Thouars fut appelé à l'Institut. Ses travaux et ses voyages le désignaient, depuis la campagne de la *Vénus*,

aux suffrages de cette illustre compagnie. C'était un dernier service qu'il rendait à la marine, en faisant rejaillir sur le corps auquel il appartenait l'honneur de siéger parmi les plus brillantes intelligences du pays.

» Tous ici, messieurs, nous avons connu, nous avons éprouvé la bonté de son cœur et l'élevation de son caractère; il me sera donc permis, en invoquant mes souvenirs personnels, de me rendre l'interprète des regrets de la marine, qui n'oubliera pas plus les nobles qualités de l'homme de bien que le mérite savant et les services de l'amiral. »

M. Louvet, député au Corps-Législatif, maire de Saumur, au nom des compatriotes de l'amiral, a pris ensuite la parole en ces termes :

« Après le discours que vous venez d'entendre, je garderais le silence, si je n'avais le devoir de venir à mon tour, au nom du département de Maine-et-Loire justement fier de compter le vice-amiral du Petit-Thouars au nombre de ses enfants, de venir, dis-je, adresser un dernier adieu à l'homme éminent dont je m'honore d'avoir été le collègue à l'Assemblée-Législative.

» Du Petit-Thouars (Abel-Aubert), est né à la Fessardière, commune de Turquant, près Saumur, le 3 août 1793. Il était neveu du capitaine Aristide du Petit-Thouars, commandant le vaisseau le *Tonnant* à la bataille d'Aboukir, qui, les deux jambes brisées par un boulet, continuait son commandement sur le pont de son navire, et mourait en prononçant ces paroles devenues historiques : « Equipage du *Tonnant*, n'amène jamais ton pavillon ! »

» A peine âgé de onze ans, le 21 mai 1801, le jeune Abel du Petit-Thouars fut embarqué comme mousse sur le paquebot *La Flèche*, qui faisait partie de la flottille de descente réunie à Boulogne. La descente n'ayant pas eu lieu, du Petit-Thouars rentra au lycée d'Orléans, d'où il sortit de nouveau et définitivement en 1808 pour s'embarquer en qualité d'aspirant. Nommé successivement aspirant de 1^{re} classe le 19 décembre 1811, enseigne le 8 juillet 1814, lieutenant de vaisseau le 1^{er} septembre 1819, capitaine de frégate le 4 août 1824, capitaine de vaisseau le 6 janvier 1834, contre-amiral le 12 juillet 1841, vice-amiral le 4 septembre 1846, vice-président du Conseil d'amirauté en 1853, et grand-croix de la Légion d'Honneur le 12 août 1857, il a conquis à peu près tous les grades et toutes les dignités qui peuvent illustrer une carrière. Une voix, plus autorisée que la mienne, vient de retracer devant vous les faits militaires de cette noble vie. Dois-je vous montrer de nouveau le marin du Petit-Thouars servant tour à tour sur les escadres de l'Escaut, du Texel et de Toulon; — envoyé une première fois à St-Domingue en 1821, avec le titre de commissaire du Gouvernement; — faisant partie de l'expédition d'Alger en 1830, après avoir présenté au con-

nez, mais c'était plus dangereux.

Lorsqu'il reconduisit Gratienna à la place qu'elle avait choisie, il s'aperçut que les yeux de la foule se dirigeaient sur lui et qu'il était le point de mire d'une bienveillante curiosité. Il n'eut pas de peine à comprendre que M. Dornans avait fait son éloge. Il en eut la certitude lorsque son hôte le présenta à quelques intimes, qui le complimenterent sur son courage en des termes charmants.

Pendant cette nuit de fête il fut comblé de prévenances et d'égards. S'approchait-il de quelque groupe de jeunes filles, elles chuchotaient entre elles et des mots flatteurs lui arrivaient à l'oreille. S'il en invitait une, il était aussitôt agréé. Il faut bien le dire, cette sorte d'ovation l'intimidait un peu, il se tenait souvent à l'écart; mais dès que Gratienna s'en apercevait, elle allait l'y chercher et le ramenait à la danse, en lui disant :

— Venez, monsieur de Kerlaz, vous êtes mon cavalier cette fois.

Troublé malgré lui, plus heureux qu'il n'osait se l'avouer, Dominique offrait alors son bras à la jeune fille, qui s'y appuyait avec un doux abandon.

Vers les derniers moments du bal, M. Dornans aborda le jeune gentilhomme. Il se mit à sa disposi-

tion. Il le pria d'être souvent son commensal. Il exigea de lui la promesse de monter ses meilleurs chevaux. Il lui déclara qu'il avait une loge aux Italiens, à l'Opéra, et qu'il comptait l'y recevoir à toutes les représentations. Il y avait dans ces invitations tant de cordialité, tant d'insistance, que Dominique dut s'engager sincèrement à les mettre à profit. Sa sincérité s'affirma encore lorsque, prenant congé de Gratienna, il reçut d'elle un salut ravissant accompagné de ces mots expressifs :

— Surtout n'oubliez pas ce que vous avez promis ! A bientôt, monsieur de Kerlaz.

Dominique laissa néanmoins s'écouler quelques jours avant de paraître à l'hôtel Dornans. Il réfléchissait à sa situation. Il se demandait ce que pouvait signifier au juste l'exquise amabilité du père et de la fille. Sans doute, il y avait là désir manifeste de s'acquiescer, par une politesse un peu obséquieuse, d'une dette de reconnaissance. Mais n'y avait-il que cela ? Il se complaisait dans cette interrogation. Par instants son imagination s'exaltait : il soupçonnait alors que l'ancien receveur général avait déjà conçu la pensée d'une union entre Gratienna et lui ? Cette perspective lui souriait, à vrai dire. Non certes qu'il fût séduit par la brillante fortune d'une telle fiancée;

mais il se sentait épris du charme irrésistible de la jeune fille dont, en dépit de lui-même, il ne cessait de contempler la délicieuse image au fond de son cœur.

Une après-midi, comme il allait se rendre chez M. Dornans, on lui remit un pli cacheté qui avait un parfum tout féminin. Il lut ce qui suit :

« Monsieur,

» Mon père désire vous adresser de vifs reproches. Il vous attendra ce soir vers six heures pour dîner.

» Son secrétaire intime,

» G. D'ORNANS. »

Malgré sa concision, ce billet parut ravissant à Dominique. Ce ne fut qu'après l'avoir relu dix fois au moins qu'il remarqua la manière aristocratique dont le nom de famille était orthographié. L'apostrophe assurément s'y dessinait avec une certaine timidité, mais on ne pouvait en méconnaître la noble configuration. Ce léger signe de vanité fit sourire le jeune gentilhomme, mais il n'y attacha aucune idée desobligeante; quelques minutes après il n'y pensait plus.

Il fut reçu avec empressement par M. Dornans. Le digne homme le gronda bien un peu d'avoir négligé

ses engagements, mais comme on gronde ceux dont on veut absolument conquérir l'amitié. Quant à Gratienna, avec ce tact parfait qui ne sait dépasser rien les convenances, elle fut aux petits soins près de Dominique. D'ailleurs, en thèse générale, une jeune fille riche est tenue à moins de réserve qu'une jeune fille pauvre envers celui qu'elle consentirait à accepter pour époux. Si la pauvreté oblige à une sorte de fierté timide, la richesse, au contraire, permet une certaine initiative gracieuse, qui ressemble à la générosité. A ce point de vue, Mlle Dornans avait largement le droit de laisser paraître une préférence de nature à encourager Dominique de Kerlaz, qui lui plaisait, et qui, moins biché accueilli, se fût peut-être retiré devant la froide politesse d'une millionnaire.

On passa la soirée aux Italiens. La musique de Bellini, mélodieuse vibration du cœur, ne contribua pas médiocrement à exalter l'imagination du jeune homme et de la jeune fille. Ils partageaient les mêmes émotions et se les communiquaient dans un regard attendri, dans un sourire radieux, dans une parole où leurs âmes se fondaient. Dominique eût été complètement sous le charme de cette situation propice à l'amour, si le souvenir de sa première rencontre

seil des ministres les plans de débarquement et d'attaque qui décidèrent du succès de cette grande entreprise; — recevant en 1834 une épée d'honneur de la chambre de commerce de Bordeaux et des députés de la Gironde, au retour d'une longue station sur les côtes du Pérou et du Chili où il avait sauvé avec intelligence et courage les intérêts du commerce français; — envoyé de nouveau à St-Domingue à la fin de l'année 1834, en qualité de commissaire du Gouvernement, chargé d'une mission politique et financière, et revenant après avoir posé les bases d'un traité inespéré et après avoir assuré la rentrée au profit du Trésor d'une créance de 4 millions 500 mille francs, dont le recouvrement avait été considéré jusqu'alors comme incertain et presque impossible? Vous le peindrais-je, Messieurs, faisant depuis 1836 jusqu'en 1839 le voyage autour du monde sur la frégate *La Vénus*, et rapportant de cette expédition des notes précieuses qui furent accueillies avec la plus grande faveur par l'Académie des sciences, qui lui valurent l'honneur d'être élu membre libre de cette Académie, et plus tard, en 1855, d'être nommé membre titulaire d'une des sections de l'Institut? — Enfin, en 1842 et 1843, commandant nos forces navales dans les mers de l'Océanie où il exigeait réparation des griefs commis au préjudice de nos missionnaires et où il prenait possession, au nom de la France, des îles de la Société? C'est à cette campagne, Messieurs, que se rattache l'incident politique connu sous le nom de l'Indemnité Pritchard; l'opposition voulut alors offrir au contre-amiral du Petit-Thouars, une épée d'honneur en reconnaissance de sa conduite vigoureuse et patriotique; mais le contre-amiral, qui entendait servir les véritables intérêts de son pays et non les passions politiques du moment, se refusa résolument à toute manifestation.

Vous dirais-je aussi, après la parole élogieuse qui m'a précédé, les vertus de l'homme public? Vous parlerai-je de cette constante abnégation, pleine à la fois de simplicité et de grandeur, et qui est si naturelle à nos marins; et surtout de cette mâle et fière susceptibilité à l'endroit de notre honneur national, qui forme en quelque sorte le fond du caractère de la race héroïque de nos gens de mer, et qui était développée chez du Petit-Thouars plus encore, peut-être, que chez tout autre? Non, Messieurs, ma tâche doit être plus modeste, c'est l'homme privé que je voudrais peindre en peu de mots; c'est aux précieuses qualités de son esprit et de son cœur que je voudrais rendre un suprême hommage.

Du Petit-Thouars était une de ces natures calmes, simples et droites, qui suivent si aisément le sentier du bon sens, du devoir et de l'honneur, que personne ne songe à leur en faire un mérite. Lui-même ne songeait jamais à se prévaloir de sa longue carrière, signalée

pendant par d'éclatants services et remplie (ce qui vaut mieux encore) par une foule de bonnes œuvres cachées. Quand il lui arrivait de parler des événements auxquels il avait pris part, il le faisait avec une simplicité pleine de bonhomie, semblant toujours craindre d'exagérer le rôle important qu'il y avait rempli. Dans les discussions auxquelles il s'est mêlé au sein de l'Assemblée-Législative de 1849, chacun se souvient de sa parole honnête, convaincue et pleine d'autorité parce qu'elle s'appuyait sur le bon sens, le savoir et l'expérience. Sa bonté égalait sa modestie: y a-t-il dans le monde un homme qui puisse dire avoir demandé un service à l'amiral du Petit-Thouars et s'être retiré avec un refus? Sa bienveillance s'étendait aux grands comme aux petits: a-t-on jamais entendu sortir de sa bouche une parole de blâme ou d'envie contre ses rivaux ou ses supérieurs? Enfin, les personnes qui l'ont connu comme nous dans l'intérieur de sa famille, ont pu voir combien son âme délicate et tendre s'épanchait journellement en soins vigilants et en affectueuses prévenances sur tous ceux que Dieu avait confiés à sa garde et rassemblés autour de lui. Aussi les amitiés qu'il s'était conciliées pendant le cours de sa carrière, lui sont-elles toutes restées fidèles; et si elles se pressent aujourd'hui, nombreuses et attristées, autour de son cercueil, ce n'est que justice: car elles savent que ce noble cœur, jusqu'à ce qu'il ait cessé de battre, leur est demeuré, lui aussi, constamment fidèle.

De pareils hommes sont rares, Messieurs, surtout quand à de si admirables vertus privées se joint l'éclat du nom, du mérite et des services. La perte que nous faisons est donc grande et sera profondément sentie. Mais quels que soient nos regrets, et tout en mêlant notre deuil à celui d'une famille désolée, élevons nos regards vers le ciel où réside maintenant celui que nous pleurons. La vie du vice-amiral du Petit-Thouars a été consacrée tout entière au travail, au devoir et au dévouement: sa mort a été digne de sa vie, c'est-à-dire chrétienne, courageuse et paisible. Heureux, Messieurs, ceux qui, en quittant cette terre pour l'éternelle patrie, laissent ici-bas après eux de tels exemples et de si beaux enseignements!

Un éboulement considérable a eu lieu le 14 de ce mois, dans la carrière de la Boue, à Candé.

On peut appeler bonheur qu'il ne soit arrivé aucun accident, car quelques instants avant la chute ou l'éboulement des pierres et des vidanges, trente hommes étaient à travailler à vingt mètres au-dessous ou dans le fond de la carrière. Tous les outils ont été ensevelis sous les décombres.

L'éboulement a eu lieu si inopinément et de telle sorte, que tout le fond de la carrière est couvert de vidanges jusqu'au pied des échelles.

2,500 mètres cubes de pierres et de vidanges sont tombés d'un seul coup; on s'occupe en ce moment à les retirer, et le travail demandera au moins un mois pour être mené à bonne fin, de manière à ce que les ouvriers puissent tirer de la pierre pour faire de l'ardoise. Le directeur a congédié quarante-trois ouvriers d'en haut et dix d'en bas; les pères de famille seuls ont été conservés, afin de pouvoir écouler la pierre tirée et employer celle que l'administration pourra se procurer sur le côté opposé à l'éboulement.

Nous avons eu raison de dire que l'on pouvait appeler un bonheur providentiel qu'il ne fût survenu aucun accident. En effet, tous les ouvriers d'en bas montent à six heures et demie les jours ordinaires de travail, mais le samedi 11 du courant, contre l'ordinaire, tous les ouvriers, au son de la cloche, étaient montés à six heures, parce que c'était le jour de la paye du mois; quelques minutes après avait lieu l'éboulement. C'est cette seule circonstance qui a sauvé la vie à trente pères de famille.

Rien ne faisait pressentir la chute ou l'éboulement des vidanges. La masse était très-compacte, mais le rocher proprement dit a cédé, s'est brisé sous le poids.

Chacun rend justice à la prudence habituelle de M. le directeur: celui-ci prenant les précautions les plus grandes pour éviter les accidents.

Tous les ouvriers renvoyés ont immédiatement quitté Candé sans bruit et sans murmure. (Journal de Maine-et-Loire.)

Département de Maine-et-Loire.

CLASSE DE 1865.

CANTONS DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.	NOMBRE de JEUNES GENS inscrits sur les listes de tirage.	Contingent à fournir.
Doué	98	30
Gennes	76	23
Montreuil-Bellay	70	22
Saumur (Nord-Est)	88	27
Saumur (Nord-Ouest)	70	22
Saumur (Sud)	137	42
Vihiers	150	46
Arrondissement de Saumur	689	212
— d'Angers	1,337	411
— de Baugé	610	187
— de Cholet	1,158	356
— de Segré	565	173
Totaux pour le département	4,359	1,339

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne

paient pas par douzièmes de verser, sans retard, la 1^{re} partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Vienne, 22 mars. — On lit dans la *Correspondance générale*:

La Turquie a pris les mesures de surveillance les plus sévères contre l'émigration polonaise. Le choix entre l'internement et l'expulsion est laissé à quelques membres de cette émigration ayant eu des entrevues sur la frontière de Russie.

Turin, 22 mars. — Les journaux s'occupent tous du départ de Garibaldi. Aucune nouvelle n'est parvenue sur la direction qu'il a prise. Toutefois, on croit qu'il va à Londres. Plusieurs journaux disent que c'est dans un but de santé; d'autres prétendent qu'il s'y rend afin d'exciter les esprits en faveur de l'Italie.

Parmi les personnes accompagnant Garibaldi, se trouvent son fils Menotti et le colonel anglais Chambers.

Kolding, 21 mars, soir. — Le bombardement de Frédéricia a continué aujourd'hui et la nuit dernière. Des incendies ont eu lieu constamment sur plusieurs points de la ville. D'après les rapports des déserteurs, il y avait hier environ 200 morts ou blessés dans la place. De notre côté, il y a 2 blessés depuis hier soir. Aujourd'hui, le feu de l'ennemi a complètement cessé.

Le bruit a couru aujourd'hui que Düppel était pris. Nous n'avons reçu aucune dépêche qui le confirme.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

On a tenté, à la suite de la liquidation, une campagne de hausse que les circonstances n'ont pas favorisée et qui a avorté devant l'inertie de la haute spéculation. Le coupon de 75 cent. a été détaché sur la rente à 66 fr., et après avoir fait 66-40, on est retombé à 66. La Bourse est tout à fait livrée à la stagnation. Le Credit mobilier se tient à l'écart des mouvements, et les chemins de fer sont à peu près invariables dans leurs prix.

La Banque des Pays-Bas se soutient au-dessus de 600 fr. Cet établissement de crédit donne chaque jour plus d'extension à son émission de certificats tures, qui présente pour le public cet avantage de réunir le bon marché de la dette intérieure turque à toutes les facilités et à tout le contrôle des obligations extérieures, dont le prix est sensiblement plus élevé. De plus, le tirage qui s'effectuera très-prochainement et sera suivi d'un remboursement à 500 fr. par obligation, exerce un puissant attrait sur les capitaux, qui peuvent se procurer, moyennant 500 fr. environ, un revenu net de 50 fr. par an, payable à Paris, et

avec Caliste, à l'Opéra, ne fût venu modérer l'ardeur de son secret enthousiasme.

Caliste lui avait montré les mêmes sentiments, et cependant Caliste l'avait trahi. Un instant cette préoccupation devint si impérieuse qu'il prononça étourdiment le nom de Mlle de Rochebrune. Gratiennne s'en montra surprise, quoiqu'elle ignorât ce qui s'était passé.

— Je ne l'ai pas rencontrée chez vous, reprit Dominique avec un léger trouble. Qu'est-elle devenue? Elle s'est mariée, je crois?

— Et elle voyage avec son mari, répondit Gratiennne d'un ton doucement ironique. Est-ce que cela vous intéresse beaucoup?

— Tout autant que s'il s'agissait de Mlle Olympe de Treuil, qui ne se trouvait pas non plus dans vos salons, repartit le jeune homme avec une certaine présence d'esprit.

Gratiennne parut satisfaite. Elle dit à Dominique qu'Olympe n'était pas encore de retour à Paris; que, semblable à Diane chasserresse, elle courait le chevreuil dans les bois que sa famille possédait en Morvan.

A partir de ce jour, Dominique devint l'hôte assidu de la maison Dornans. Il s'asseyait souvent à la table

de famille. Il se promenait presque tous les jours au bois sur les chevaux les plus fringants, en compagnie de l'ancien receveur général, qui se piquait d'être un habile écuyer. Il passait une grande partie des soirées au théâtre dans les loges réservées, où Gratiennne, dilettante enthousiaste, manquait rarement de se rendre. Plus il se montrait exact, empressé, plus on lui témoignait de bonne grâce et de satisfaction. La plus légère négligence lui attirait un doux reproche; la prévenance la plus naturelle lui valait un encouragement. Il ne pouvait longtemps se méprendre à tant d'apparences significatives, à tant d'avertissements officieux. Il devenait évident, en effet, que M. Dornans avait résolu de faire de lui son gendre, que Gratiennne n'était pas étrangère à cette résolution, et que Dominique n'avait qu'à parler pour être fiancé à celle qui avait déjà pris dans son cœur la place désertée par Caliste de Rochebrune.

Cependant, un si affectueux accueil ne rendait Dominique ni hardi ni entreprenant. Deux mois s'étaient écoulés au milieu de cette intimité enchantée, et l'heureux privilégié n'avait pas encore fait entendre une seule parole d'amour à l'oreille inclinée de Gratiennne. Le mot magique: « Je vous aime! » s'était plus d'une fois élancé de son cœur, mais in-

variablement il s'était arrêté au bord de ses lèvres sans pouvoir y éveiller un écho. A plus forte raison n'avait-il jamais eu l'aplomb d'articuler une demande en mariage. Il y avait là, on le comprend, une exquise délicatesse, une réserve pleine de fierté. Mais, si louable qu'il fût, un tel sentiment commençait à impatienter M. Dornans, habitué à mener plus rondement les choses de la vie.

Une nuit, au milieu d'un bal où les deux jeunes gens, transportés et radieux, dansaient souvent ensemble, l'ancien receveur général prit le bras de Dominique, l'emmena à l'écart et lui dit d'un ton brusque et cordial:

— Ah! ça, mon ami, pourquoi ne vous mariez-vous pas?

A cette question inattendue, Dominique tressaillit, il resta muet. M. Dornans ajouta aussitôt:

— Vous êtes jeune, noble, joli garçon, plein d'excellentes qualités; il faut vous marier, croyez-moi.

— Je ne demande pas mieux, balbutia Dominique encore interdit. Mais comment?

— C'est bien simple: épousez celle que vous aimez; n'aimez-vous... personne?

— Au contraire... je veux dire...

— Bah! ne vous rétractez pas. Vous aimez quelque jeune fille, c'est entendu. Eh bien! déclarez-le-lui hardiment.

— Je n'ose.

— Elle est donc bien sévère, bien cruelle!

— Oh! non, elle est ravissante de grâce et de bonté!

— Alors que craignez-vous? Sa famille?

— Elle a un père qui est le plus généreux et le meilleur des hommes.

— En ce cas, pourquoi hésiter? Qui vous arrête? Je ne comprends pas.

— Que sais-je moi-même!... Peut-être un scrupule...

— Oui, oui, je devine: elle est plus riche que vous. La belle affaire! Je parie, moi, que vous êtes plus noble qu'elle: compensation.

Disant cela, M. Dornans souriait, et prenait entre ses mains les deux mains de Dominique. Il reprit bientôt en le regardant avec une affectueuse bienveillance:

— Allons, allons, cher poltron, plus de timidité. Hasardez-vous et vous réussirez, je vous le prédis.

(La suite au prochain numéro.)

séquence la rupture instantanée des négociations.

Il est donc évident que l'intention de la part du gouvernement danois de conseiller au roi de convoquer le rigsråd pendant que les négociations sont engagées serait incompatible avec la proposition qu'il est sur le point de faire pour provoquer une médiation. Son langage ne pouvait pas être plus explicite, et il espérait que cette déclaration serait regardée comme satisfaisante.

Postérieurement à cette entrevue, M. Quaade a déclaré à lord Woodhouse, avec l'autorisation de M^r Monrad, que le Danemark ne s'opposerait en aucune façon à la présence d'un représentant de la Diète dans la conférence.

Dans une lettre datée du même jour, sir A. Paget rend compte d'une visite que lui a rendue M^r Monrad, le 31 décembre. Le langage de M^r Monrad ne lui a pas paru très-pacifique.

« Son Excellence, dit-il, me parla de l'immense difficulté qu'elle trouvait à proposer une conférence, à cause de l'attitude de la France, qui, dans sa conviction, ne donnerait pas son adhésion; elle m'objecta la surexcitation de l'esprit public en Danemark, qui n'admettrait pas quoi que ce fût qui eût l'apparence d'une concession; enfin, elle fit valoir la résistance que le Danemark était en mesure d'opposer à l'ennemi, même alors qu'il serait abandonné à ses propres forces. Elle me dit qu'elle regardait la dernière proposition de l'Autriche et de la Prusse à la Diète germanique comme équivalent à une déclaration de guerre, et que, si elle était votée, il ne manquerait plus pour y mettre le sceau que les ordres du ministre de la guerre. Elle me répéta que, dans l'état actuel des affaires, il ne restait plus d'autre parti à prendre que de « lancer le peuple. »

Sir A. Paget insista sur les avantages d'une négociation. Il ne réussit pas immédiatement à modifier les dispositions de M^r Monrad. Il avertit M. Quaade et lord Woodhouse, dont les démarches eurent plus de succès, comme on a pu le voir dans la lettre de lord Woodhouse.

Le 5 janvier, M^r Monrad adresse à M de Bille, ministre du Danemark à Londres, une dépêche destinée au comte Russell. Dans cette dépêche, M^r Monrad cite le protocole du 14 avril 1856 et demande une médiation comme le moyen le mieux choisi pour conjurer l'explosion de la guerre. Il invoque en ces termes le traité de Londres :

« C'est au traité de Londres que la Confédération s'attaque aujourd'hui, et c'est l'intégrité de la monarchie, voire même son existence, qui est menacée. Or, les puissances qui ont signé ce traité et celles qui y ont adhéré plus

tard ne pourront vouloir se refuser à soutenir les principes qu'elles ont solennellement proclamés. »

Le même jour, M^r Monrad adressait au ministre de Danemark, à Saint Pétersbourg, une dépêche destinée au prince Gortschakoff. Cette dépêche est conçue dans le même esprit que la précédente, elle invoque les mêmes principes et tend au même but.

Le 19 janvier, sir A. Paget écrit de Copenhague au comte Russell.

Il manifeste à M^r Monrad le désappointement qu'il a éprouvé en ne voyant dans la réponse aux sommations de la Prusse et de l'Autriche aucune mention indiquant que le Danemark soit disposé à convoquer un rigsråd pour lui soumettre le rappel de la constitution de novembre.

M^r Monrad a répondu qu'il s'opposait à l'ouverture de nouvelles communications avec les gouvernements de Prusse et d'Autriche. Il ne considérait pas la note collective qu'il avait reçue, comme un ultimatum, mais comme un prétexte pour mettre l'Autriche et la Prusse à même d'obtenir la possession du Holstein.

Sur les instances de sir A. Paget, M^r Monrad lui donna lecture d'une note dans laquelle le gouvernement danois se déclarait prêt à convoquer le rigsråd pour faire abroger la constitution du 18 novembre.

Sir A. Paget répondit que l'Autriche et la Prusse n'admettraient jamais la validité du rigsråd, existant d'après cette constitution dont elles demandaient le rappel.

Sir A. Paget constate en ces termes les dispositions pacifiques de M^r Monrad :

« Je manquerais à mon devoir, si je terminais ma dépêche sans signaler les dispositions conciliantes qu'a montrées l'évêque Monrad dans ses relations depuis qu'il s'est trouvé placé à la tête du gouvernement. Il a été dès le principe évidemment très-désireux de suivre le conseil du gouvernement de S. M. Britannique, en un mot, d'adopter toute ligne de conduite qui pût contribuer à préserver la paix.

« Son Excellence a, sous ce rapport, envisagé largement les intérêts de son pays, mais il a eu à bien peser les difficultés de la position intérieure ainsi que les moyens en son pouvoir pour les vaincre. Avant d'essayer des mesures pour le rappel de la constitution du 18 novembre, il avait aussi à examiner pourquoi cette constitution devait être remplacée, — pour ne pas tomber dans le vide — pour me servir des expressions de Son Excellence. Etant arrivé à une détermination sur ce point, il a déclaré ouvertement et avec la plus grande droiture quelles sont ses intentions, et, afin qu'il n'y ait pas de doute sur leur sincérité, il fait dépendre l'existence du cabinet du succès de ces mesures. »

Il rappelle les efforts, les offres de conciliation, les concessions qui attestent, chez le gouvernement de Copenhague, le désir de conserver la paix. Il oppose à la conduite du Danemark celle des gouvernements allemands :

« Ont-ils montré, dit-il, la moindre disposition à la conciliation, le moindre égard pour le nouveau souverain entouré de tant de difficultés, la moindre condescendance pour les avis des puissances amies? Tout au contraire, ils ont rejeté systématiquement toutes les concessions du gouvernement danois comme insuffisantes. Ils ont, en présence des décrets de la Diète, au mépris de la bonne foi, usurpé les domaines de Sa Majesté Danoise, et dédaigné toutes les représentations qui leur ont été faites dans l'intérêt du maintien de la paix. »

Enfin, le 31 janvier, sir A. Paget adressait au comte Russell la copie d'une dépêche du ministre des affaires étrangères au ministre danois, de Londres, déclarant le gouvernement danois prêt à convoquer le rigsråd, à faire tous ses efforts pour obtenir le retrait de la constitution de novembre, et à se retirer des affaires, si cette proposition n'était pas votée par le rigsråd.

Des dépêches semblables étaient expédiées le même jour à Paris, à Saint-Pétersbourg et à Stockholm.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Le télégraphe nous apprend que le roi de Danemark est parti pour l'île d'Alsén, après avoir adressé une chaleureuse allocution à la garde nationale de Copenhague, exclusivement chargée maintenant de la défense de la ville.

Le *Berlingske Tidende*, journal officiel de Copenhague, déclare que le gouvernement danois a refusé l'armistice. On offrait deux bases à une convention d'armistice; l'évacuation de Düppel ou le *statu quo*. Il eût fallu choisir entre deux impossibilités.

Aucune affaire sérieuse n'a eu lieu depuis l'attaque du 17, sur laquelle nous trouvons quelques détails dans le *Speener Zeitung*. A une heure et demie, les Danois ont commencé par une sortie vigoureuse contre la brigade Græben, qui gardait la position de Rackebull. Deux régiments de la brigade Ræder, marchant au secours de la brigade Græben, refoulèrent les Danois jusqu'au village de Düppel, qu'ils enlevèrent au pas de course.

Pendant ce combat, l'artillerie prussienne, établie sur les hauteurs de Bracker, prenait le village en écharpe. Ses boulets, traversant la baie de Venningsbund, tombaient au milieu des redoutes danoises.

Cependant vers trois heures après midi, les Prussiens évacuaient Düppel. Ils s'y trouvaient

à découvert en face de l'artillerie danoise. La position n'était pas tenable. Les Danois les poursuivirent à la baïonnette. Le combat recommença et dura jusqu'à 7 heures du soir. Le village a été incendié.

Le 7^e régiment danois s'est particulièrement distingué dans cette sanglante affaire. Ce régiment est composé d'habitants de l'île Seeland.

Un blokhaus danois a été incendié par un obus.

Il nous sera difficile, à l'avenir, de recevoir des nouvelles du Jutland. Une décision du général autrichien a retiré les passes militaires à tous les correspondants des journaux, sans excepter même les journaux de Vienne. Nous ne recevons que les dépêches de Copenhague et les dépêches allemandes soigneusement contrôlées par les officiers austro-prussiens.

Les dépêches de ce matin (24) annoncent que l'escadre prussienne est attendue à Kiel, et que déjà on a engagé les pilotes côtiers, dont les bâtiments de guerre ont absolument besoin, soit pour entrer dans le port, soit pour se diriger au milieu des écueils et des obstacles qui bordent les côtes du Sleswig et du Jutland.

Cette nouvelle est très-grave. Elle semble indiquer que la marine prussienne veut prendre une part importante et active à la campagne actuelle. En outre, il est probable que ce mouvement a été au moins soupçonné par les Danois. L'escadre qui bloquait l'embouchure de l'Oder et menaçait Swinemunde avec ses 179 canons ne s'est pas retirée sans motif du côté de l'île de Moën.

Moën est située au sud de l'île Seeland, la principale île du Danemark. L'escadre danoise a pu s'y ravitailler, y compléter ses équipages et renouveler ses approvisionnements de charbon. Rien ne lui sera plus facile que de barrer le passage à l'ennemi, en croisant du Nord au Sud, entre Moën et Lubeck.

Si l'escadre prussienne peut échapper aux Danois et arriver jusqu'au port de Kiel, elle devra livrer une autre bataille navale avant de sortir de la baie. De toute façon, une bataille paraît inévitable, et son résultat exercera une influence décisive sur le sort du Danemark.

Enfin, si l'on admet que l'escadre prussienne arrive jusque dans les eaux de la Veningbund ou sous le canon de Fredericia, l'escadre danoise la suivra nécessairement. Son rôle, son devoir est d'annuler la marine prussienne, si elle le peut avant que l'escadre de l'Autriche soit arrivée dans la Baltique. La jonction des deux escadres donnerait peut-être aux Austro-Prussiens la supériorité de la mer. En ce cas, la défaite du Danemark deviendrait certaine, et elle serait peut-être immédiate.

Nous n'avons reçu aujourd'hui aucune nouvelle de Düppel. (Pays.)

pressive que jamais, de dissiper le nuage. Il ne tarda pas à réussir. Une heure après, le jeune homme, rasséréné, enhardi, lui présentait une lettre scellée d'un grand cachet armorié.

— De mon aïeul, le chevalier de Kerlaz, dit-il.

Cette lettre était une demande en mariage que, à tout hasard, Dominique avait sollicitée du gentilhomme dans l'espérance qu'il la pourrait mettre à profit en quelque circonstance favorable et prochaine. L'occasion s'était offerte plus tôt encore qu'il ne l'avait prévu.

M. Dornans lut attentivement la missive aristocratique. Il paraissait heureux.

— Votre grand-père, dit-il en terminant, est aimable comme un grand seigneur du XVIII^e siècle. Sa lettre est un modèle de grâce et d'esprit. Pour ma part, je lui accorde, sans hésitation, ce qu'il demande. Je suis enchanté de lui témoigner ainsi la haute estime et le profond respect qu'il m'inspire.

Puis, tendant à Gratiennette le pli solennel :

— J'espère, ajouta-t-il d'un air riant et fin, que ma fille ne contredira pas ma résolution, et qu'elle souscrira, plus empressée que moi-même, aux vœux de M. le chevalier de Kerlaz.

Avant de lire, Gratiennette regarda rapidement les

armoiries qui composaient le cachet de la lettre. Olympe et Caliste lui avaient appris à déchiffrer, tant bien que mal, un blason. Elle s'expliqua sans peine le signe heraldique de Kerlaz : de gueules au fermail en losange d'argent. Le tout était surmonté d'une couronne de baron. Chose étrange ! la curieuse soupira imperceptiblement. Peut-être eût-elle préféré les armoiries plus élégantes et plus compliquées des ducs de Navarreins accompagnées qu'elles étaient de la couronne ducal à huit fleurons d'or.

Quoi qu'il en soit, elle parcourut avec intérêt la demande en mariage. Elle se sentit touchée par les paroles charmantes de tendresse qui lui étaient adressées. Rougissante et réservée, elle balbutia bientôt qu'elle serait heureuse de se soumettre aux volontés de son père. Dominique plia le genou devant elle, sa joie éclata dans un frémissement de ses lèvres qui imprimèrent toute son âme sur les mains adorées de celle qui consentait à lui donner sa vie. Cependant, si profond et si doux qu'il fût, son bonheur n'était pas exempt d'une vague inquiétude; une fois, déjà, ne s'était-il pas vu à la veille de réaliser son espérance, et la chimère ne lui avait-elle pas échappé au moment où il croyait la saisir? Les déceptions rendent timide et craintif : le souvenir d'un premier

desenchantement s'éveillait au cœur de Dominique en ébranlant sa sécurité.

Le soir, deux incidents, en apparence sans gravité, l'attristèrent malgré lui. D'abord Gratiennette, examinant de nouveau le cachet armorié qui avait scellé la lettre du vieux gentilhomme breton, s'étonna d'y voir une couronne de baron.

— Pourquoi, demanda-t-elle, votre aïeul, s'il est baron, ne se fait-il appeler que M. le chevalier?

— Parce que le titre de baron, sans grande valeur aristocratique, fut octroyé à ma famille sous le roi Louis XV. C'est un titre à brevet, personnel, non transmissible à la rigueur; tandis que la qualité de sire ou chevalier de Kerlaz est une attribution résultant d'un ancien fief, c'est-à-dire d'un bien noble, qui prouve la race et constitue le gentilhomme.

Dominique n'était guère entiché de sa noblesse. Un souffle de l'esprit moderne l'animait. Aussi avait-il fait cette réponse simplement, sans orgueil. La jeune fille garda le silence un instant; puis, avec une moue qui souriait à demi :

— C'est égal, dit-elle, j'aimerais bien être madame la baronne.

Comme elle exhalait cette petite phrase vaniteuse dans un léger soupir, M. Dornans vint annoncer qu'il

était l'heure de partir pour les Italiens.

Au théâtre, dans un entr'acte, Gratiennette aperçut le duc de Navarreins. Il occupait une stalle de balcon. Elle fut la première à le signaler. Ses yeux se dirigeaient souvent vers lui. A plusieurs reprises même elle inclina la tête hors de la loge comme pour provoquer un salut. Le duc la reconnut, en effet, et la salua. Elle en rougit de plaisir, puis elle vanta l'habileté des grands seigneurs. Un moment après, elle vit entrer dans une loge d'avant-scène la belle duchesse de Kieux, qui fut accueillie par un murmure d'admiration.

— Elle est vraiment éblouissante, dit Gratiennette à son père. Mais aussi, elle est duchesse ! et cela ajoute singulièrement à son éclat. Etre duchesse murmura-t-elle en suite... quel bonheur!

M. Dornans entendit seul ce mélancolique a priori. Il haussa les épaules en souriant.

— Petite folie ! repliqua-t-il avec l'expression d'une infinie honte paternelle.

A la suite de ces deux incidents, d'une nature si caractéristique, Dominique comprit à l'évidence qu'il avait plus d'ambition que de tendresse dans le cœur de Gratiennette; que sa plus vive préoccupation était de s'allier à la noblesse, de rehausser les millions

Paris, 22 mars 1864.

Mon cher Directeur,

La candidature de M. Jules Janin paraît gagner du terrain à l'Académie; les autres candidats sérieux sont MM. Camille Doucet et Aulan. Par extraordinaire donc l'Académie élira cette fois forcément un homme de lettres.

En ce qui concerne le théâtre, le *Marquis de Villemér* à l'Odéon, l'*Ami des Femmes* au Gymnase, se partagent l'attention. L'Odéon fait des recettes inconnues encore sur ces rivages arides, et le Gymnase n'a pas vu encore périr celles auxquelles il est accoutumé. — Les contestations ne nuisent pas à la fortune d'une pièce, au contraire.

Du reste, toutes nos scènes dramatiques déploient en ce moment une activité phénoménale. On a représenté cette semaine, au *Théâtre-Lyrique*, un opéra de Gounod, *Mireille*, poème provençal de Frédéric Mistral, et aux Bouffes-Parisiens, les *Georgiennes*, opérette bouffe d'Offenbach et de Jules Moinaux. A cette dernière représentation, la société officielle était représentée par le duc et la duchesse de Persigny, ayant dans leur loge le duc de Gramont-Caderousse, M. Henri Cartier, M. et M^{lle} de Boigne; la littérature, par M. Alexandre Dumas père, qui partageait sa loge avec MM. Edmond About et Milland, et vers lequel tout le monde s'est tourné, lorsque, à la fin du deuxième acte, Pradeau, bouffonnant et parodiant la *Tour de Nesle*, s'est mis à dire: « Bien joué, Marguerite! à toi la première partie; à moi la revanche! »

Ne quittons pas le Sénat, sans annoncer que le vicomte de la Guéronnière doit bientôt y prononcer l'éloge de M. Billaut. On sait qu'au Sénat, comme à l'ancienne Chambre des Pairs, il est d'usage de faire l'éloge, après leur décès, des illustrations qui ont fait partie de l'assemblée.

La discussion qui vient d'avoir lieu, au sein des premiers corps de l'Etat, au sujet du livre de M. Renan, contre lequel certains sénateurs ont invoqué les sévérités de la loi, a été amenée par une pétition de M. Merlin, fils du fameux conventionnel Merlin (de Thionville). Il est une remarque curieuse à faire: c'est que beaucoup des plus fameux révolutionnaires de 93 ont laissé une postérité vouée aux idées anti-libérales.

On dit que l'auteur du *Marquis de Villemér* quitte sa terre de Nohant, qui serait désormais habitée par M. Maïrice Sand, et va se fixer à Palaiseau, aux portes de Paris, au commencement de cette pittoresque vallée d'Orsay, que les Parisiens connaissent encore à peine, à l'heure qu'il est, et qui est peut-être le chef-d'œuvre de leurs environs.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Vendredi, pour la première fois, la commission chargée par l'Empereur de lui soumettre un travail sur le règlement de l'affaire de l'Isthme de Suez s'est réunie au ministère des affaires étrangères.

— Le conseil général de la Banque de France, dans sa séance du 24, a réduit de 7 0/0 à 6 0/0 l'escompte des effets de commerce et maintenu à 7 0/0 l'intérêt des avances sur titres.

— Le roi et la reine de Portugal sont attendus à Paris dans les premiers jours d'avril. Ils habiteront le pavillon Marsan; on croit que Victor-Emmanuel viendra nous voir à la même époque.

— Le *Journal des Débats* ne paraît pas croire que l'autorisation soit accordée au Comité polonais de recommencer, après Pâques, les lectures de la salle Barthélemy. Il importe de signaler, dans la *Gazette des Tribunaux*, un incident d'un procès jugé par le conseil de guerre de Paris, contre un officier français accusé d'avoir déserté pour aller servir dans les rangs des insurgés polonais; l'accusé disait qu'il avait pris ce parti, parce qu'il croyait que le gouvernement français ne voulait pas aller au secours de la Pologne. Le colonel, président le conseil de guerre, a interrompu l'accusé par ces paroles: « Le gouvernement éprouve pour la Pologne les sympathies qui existent dans toute la France; comment savez-vous si votre régiment n'ira pas dans ces contrées pour les délivrer? »

Ce langage a produit une vive sensation dans l'auditoire.

— La *Gazette des Romagnes* a reçu de Vergato une correspondance annonçant que dans la nuit du 16 au 17, peu de personnes ont dormi chez elles; les unes ont passé leur temps à se promener, les autres ont dormi dans les champs dans la crainte d'un nouveau tremblement de terre. Les dégâts produits à Vergato sont considérables. A la Zoeca, la secousse a fait crouler le clocher, fendre les murs de l'église et tomber beaucoup de cheminées. D'autres sinistres du même genre ont été constatés à Tole et à Savignano, lignes de montagnes vers le Modenais.

Le *Panaro* de Modène dit que le tremblement qui s'est fait sentir dans les environs de Modène a été extrêmement sensible et a duré très-longtemps.

Lettre importante aux nerveux.

Neufchâteau (France), 23 décembre 1862.
Monsieur, — depuis longtemps, ma fille âgée de 17 ans, a souffert d'un dérèglement horrible des nerfs et de toutes les fonctions — la Danse de Saint-Guy — elle ne devait pas guérir selon les médecins qui tous l'abandonnaient.

sance et celle du talent. Avec cette aisance qui caractérise essentiellement les hommes du grand monde, le duc pénétra dans les salons sous le feu croisé des regards investigateurs. Il rencontra d'abord M. Dornans, auquel il serra la main avec une cordialité parfaite. Puis il alla s'incliner devant Gratiennne, qui trahit à son approche une vive émotion.

— Ah! monsieur le duc, balbutia-t-elle, que c'est aimable à vous d'être venu!

— Mon amabilité ne m'a coûté aucune peine, mademoiselle, répondit M. de Navarreins, et elle me rendrait bienheureux s'il m'était permis de valser avec vous.

Dirigé par Strauss lui-même, l'orchestre attaquait en ce moment le prélude d'une valse avec un mordant qui valait la piquette de mille tarentules. Gratiennne se leva aussitôt, elle s'appuya sur le bras du duc. A peine avait-elle fait un pas lorsque Dominique parut devant elle; il fit valoir un droit d'antériorité. La jeune fille hésita d'abord, puis elle s'excusa vaguement, promit une autre valse à son fiancé, et suivit M. de Navarreins qui l'entraînait vers le tourbillon, sans prendre garde aux réclamations de son concurrent. Dominique se sentit mortifié, il fut sur le point de quitter le bal; mais comme, après tout,

Depuis, je l'ai nourrie de votre impayable *Revalessière*, et, à notre grande joie et à notre plus grand étonnement, elle s'est parfaitement remise de tous ses maux. Les médecins sont terrifiés à la voir forte, grande, fraîche et pleine de santé. — MARTIN, officier comptable en retraite. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS; 77, REGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 52 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (461)

Chronique Locale.

Mercredi a eu lieu à Poissy, sous la présidence de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, la distribution solennelle des récompenses du concours général annuel d'animaux de boucherie.

Un temps magnifique a favorisé cette cérémonie, à laquelle assistaient les principaux agriculteurs de la France.

La séance a été ouverte par un discours du ministre, après lequel les noms des lauréats ont été proclamés.

Voici la liste des prix donnés aux exposants appartenant à notre département:

PREMIÈRE DIVISION. — ESPÈCE BOVINE.

Première classe. — Bœufs de trois ans et au-dessous.

2^e prix: M. Boutton-Lévêque, aux Ponts-de-Cé. — 3^e prix: M. Mercier, à Saint-Laurent-du-Mottay. — 5^e prix: M. le comte d'Andigné de Mayneuf, à Chambellay.

2^e classe. — Bœufs répartis par âge et par races.

4^e CATÉGORIE. — Race de Salers pure.

1^{re} section. — Bœufs de 4 ans et au-dessous.

1^{er} prix: M. Pasquier, à la Séguinière.

2^e section. — Bœufs de plus de 4 ans.

1^{er} prix: M. Michel Manceau, à Saint-Christophe-des-Bois. — 3^e prix: M. Jean Griffon, à Roussay.

9^e CATÉGORIE. — Race Durham pure.

1^{re} section. — Bœufs de 4 ans et au-dessous.

1^{er} prix: M. le comte de Falloux, au Bourg-d'Irè. — 3^e prix: M. de Jousselin, à Saint-Georges-sur-Loire. — 4^e prix: M. Boutton-Lévêque, déjà nommé. — Mention très-honorable: M. le comte de Falloux, déjà nommé. — Mention honorable: M. le comte de Falloux.

11^e CATÉGORIE. — Croisements divers.

1^{re} section. — Bœufs de 4 ans et au-dessous.

1^{er} prix: M. le comte d'Andigné de Mayneuf, à Chambellay.

il avait au cœur encore plus d'amour que de susceptibilité, il resta. Comme il se tenait à l'écart, Gratiennne, avec une coquetterie touchante, vint lui tendre la main. Cette démarche le fléchit, il pardonna. Il ne garda de rancune que contre le duc qui lui inspirait une secrète aversion. Un conflit nouveau aggravait cette antipathie instinctive. Etourderie ou préméditation, Mlle Dornans accepta spontanément l'invitation du duc pour une redowa qu'elle avait promise à Dominique de Kerlaz.

— Cette fois, déclara ce dernier d'un ton poli, mais ferme, je maintiens mon droit.

— Vous réclamez toujours, répartit ironiquement le duc, en enlaçant la taille de la jeune fille.

— Je ne réclame que ce qui m'est dû, et c'est légitime, vous en conviendrez.

— Quel créancier rigide vous faites! Si je vous devais quelque chose, je me hâterais de m'acquitter.

Disant cela, M. de Navarreins commençait à redower, sans que sa dansense essayât de le retenir.

— Justement, monsieur le duc, vous me devez, répliqua Dominique, avec un éclair dans le regard.

— Eh bien! je paierai, répondit tranquillement le grand seigneur qui disparut dans les plis onduleux de la redowa. (La suite au prochain numéro.)

3^e classe. — Vaches.2^e CATÉGORIE. — Races étrangères et races croisées.2^e section. — Vaches de plus de 4 ans.

2^e prix: M. le comte d'Andigné de Mayneuf, déjà nommé. — Mention très-honorable: M. Boutton-Lévêque, déjà nommé.

4^e classe. — Bandes.1^{re} CATÉGORIE. — Bœufs.

2^e prix: M. Manceau, à Saint-Christophe-des-Bois.

Depuis un mois environ, les communes de Meslay, d'Arquenay et du Bignon (Maine-et-Loire), étaient en proie à une épidémie dans laquelle un médecin, le docteur Picou, de Meslay, reconnut les symptômes d'un empoisonnement par le plomb. Le nombre des personnes atteintes excluait l'idée que cet empoisonnement pût être attribué à la falsification volontaire ou involontaire d'une denrée de consommation générale, et l'on fut conduit à examiner les farines employées par les boulangers.

Dans les farines provenant de l'usine de M. B..., meunier à Vassé, commune d'Arquenay, il existait des quantités de plomb suffisantes pour produire les accidents signalés. Ainsi, dans certains spécimens, on trouvait jusqu'à 5 grammes de plomb par kilogramme de farine; sur d'autres échantillons, la proportion était moindre. M. B... fut invité à suspendre le travail de son moulin, jusqu'à ce qu'on eût découvert d'où provenait ce fâcheux mélange.

Or, voici tout ce qu'on a trouvé: Dans une des meules du moulin, il y avait un morceau de plomb logé dans un encastrement, près de l'anille; peut-être avait-il été placé là pour consolider la meule; peut-être aussi s'était-il trouvé dans un sac de grain. Le farinier n'a pu donner de renseignements sur ce dernier point, n'ayant pas vu faire de réparations aux meules depuis qu'il est à Vassé. Ce qui paraît certain, c'est que l'empoisonnement n'a pas et ne peut avoir d'autre cause — cause bizarre mais que la science a déjà indiquée comme suffisante.

Des mesures ont été prises immédiatement pour empêcher l'emploi des farines existant au moulin et toutes les personnes qui pouvaient en avoir à leur disposition ont été prévenues du danger qu'elles couraient en en faisant usage.

(Union de l'Ouest.)

MAIRIE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, pour une communication qui les intéresse:

Albenque (Pierre), cavalier de 2^e classe;
Beaujeux (Hubert-Germain), cavalier de 2^e classe;
Catteau (Louis-Jules), cavalier de 1^{re} classe;
Cazaumajou (Gabriel), cavalier de 2^e classe;
Etienney (Jean-Baptiste), cavalier de 2^e classe;
Pастey (Aimable-Marse), cavalier de 1^{re} classe;
Razin (Michel), cavalier de 2^e classe;
Suberbie (Louis-Romain), dit Vignault, cavalier de 1^{re} classe.

PERCEPTION DE SAUMUR.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Les contributions directes doivent être acquittées par douzièmes payables chaque mois, ou par deux paiements égaux en mars et septembre.

Le percepteur prie les personnes qui ne paient pas par douzièmes de verser, sans retard, la 1^{re} partie de leurs contributions.

VÉTAULT.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Copenhague, 25 mars. — Le bombardement de Frédéricia a continué le 20 et le 21.

Le commandant de la place, sommé de se rendre, a répondu par un refus. A la date des derniers avis, les Prussiens s'étaient retirés à une certaine distance.

Une autre dépêche de même date annonce que le bombardement de Düppel continue sans résultat et que le bombardement de Frédéricia a cessé.

Londres, 24 mars. — Le Times et le Daily News parlent de Garibaldi comme de l'un des plus grands citoyens et recommandent de lui faire la réception la plus cordiale.

Le Times voudrait que l'ermite de Caprera ne tombât pas, à son arrivée, entre des mains qui pourraient dénaturer la réception qui lui sera faite.

Le meeting des associations ouvrières a pris les résolutions suivantes :

- « Toutes les sociétés de secours mutuels et les autres corporations ouvrières se rendront en procession au-devant de Garibaldi pour lui servir d'escorte à son entrée à Londres. Garibaldi sera invité à un banquet d'ouvriers. »

On a proposé de conférer à Garibaldi la dignité de citoyen honoraire de la cité de Londres et de lui donner un banquet à Guildhall.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Les héritiers du sieur François Normand, décédé à Tigné, le 27 février 1849, sont invités à se faire connaître dans le plus bref délai, le sieur Normand ayant laissé des immeubles qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec les héritiers de la dame Renée Frappereau, sa veuve. (138)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CAVELLIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Cavellier, corroyeur, demeurant à Saumur, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu, en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce, le vendredi 8 avril prochain, à midi, et qu'ils doivent se présenter en personne ou par mandataires munis de pouvoirs enregistrés.

Le greffier du Tribunal, (150) Th. BUSSON.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

Le mercredi 30 mars 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 18, à la vente publique aux enchères de plusieurs chambres garnies.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, canapés, fauteuils, chaises, guéridons, bureaux, tables de toilette, commodes, glaces, pendules, flambeaux, gravures, étagères, fauteuils Voltaire, barraque en bois et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément :

Une MAISON avec jardin, rue du Petit Mail, n° 5 bis;

Une MAISON avec jardin, rue du Petit-Mail, n° 7;

Une remise, écurie et chambre avec jardin, place de l'Arche-Dorée, ayant communication facultative avec la maison précédente.

S'adresser audit notaire. (108)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

1° UNE MAISON ET JARDIN clos de murs, avec pièce d'eau, contenant 1 hectare 61 ares et occupés par Paré, jardinier.

2° UNE MAISON, dite Sainte-Catherine-du-Chapeau, et jardin de 32 ares 43 centiares, occupés par Biémont.

Le tout situé au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire, pour tous renseignements et traiter. (92)

Etudes de M^e LAUMONIER et LE-ROUX, notaires à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur,

Formant l'angle de la rue du Temple et de la rue Traversière.

Cette maison dépend de la succession de M^{me} veuve Du Bant et comprend : cuisine, salon, salle à manger, chambres à coucher, greniers et mansardes; cour, sellerie, écurie et autres dépendances.

Entrée en jouissance immédiate.

On vendrait en même temps, au besoin, la maison joignant celle ci-dessus, occupée par M. Duchastel.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires. (97)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A ARRENTER,

UNE MAISON

Située à Saumur, quartier des Ponts, petite rue d'Offard,

Appartenant à M. Jarry, de Saint-Cyr.

S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, pharmacien à Saumur, ou audit M^e LEROUX. (117)

Etude de M^e CESBON, notaire à Doué (Maine-et-Loire.)

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par lots,

La superficie des

FUTAIES ET BOIS-TAILLIS

CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

1° Une futaie, dite le bois du Petit-Cernay, plantée sur une étendue de 7 hectares 24 ares.

2° Une futaie, dite le bois de Cernusson ou Coupe-de-la-Motte, d'une étendue de 6 hectares 67 ares 80 centiares.

3° Une futaie, nommée la Coupe-des-Beduandières, d'une étendue de 2 hectares 79 ares 72 centiares.

4° Un bois-taillis, nommé la Coupe-des-Barauderies, d'une contenance de 9 hectares 31 ares.

Tous ces bois sont en pure essence de chêne.

Les futaies comprennent 19,600 pieds d'arbres environ.

Le bois-taillis est âgé de vingt ans. Le tout est situé commune de Cernusson, canton de Villiers: la proximité des belles routes en rend l'exploitation très-facile.

L'adjudication aura lieu à Doué, en l'étude de M^e Cesbron, notaire, le mardi, 12 avril 1864, à midi.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. Joseph Gallard, demeurant à Chanteloup, commune de Trémont, garde-particulier de ces bois;

Et, pour avoir tous renseignements et traiter avant l'adjudication, à M^e CESBON, notaire à Doué (Maine-et-Loire), chargé de la vente. (149)

A VENDRE

UNE MAISON

Située rue de Bordeaux,

Ayant six chambres au rez-de-chaussée et au premier, cour, jardin.

S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n° 21. (146)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Basse-Ile (ancienne brasserie).

S'adresser à M^{me} veuve PIERRE, faubourg de Nantilly, ou à M^e CLOUARD, notaire. (142)

A VENDRE

MAISON DE CAMPAGNE,

Terres labourables et vignes,

Situés dans la banlieue de Saumur. Conditions exceptionnelles.

S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n° 21. (147)

A VENDRE

MAISON

Située à Saumur, rue des Capucins, avec COUR et JARDIN.

S'adresser à M. François PERCHER, agent d'affaires et expert, rue du Marché-Noir, n° 21. (148)

A VENDRE

MAISONS, JARDINS, PIÈCE D'EAU ET QUETIER,

Situés au Chapeau, commune de Saint-Lambert,

Joignant la route de Tours des deux côtés.

S'adresser à M. PERREAU-BOUGE, quai de Limoges, n° 145. (115)

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A VENDRE

UNE JOLIE JUMENT,

Agée de 5 ans,

Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE PORTION DE MAISON

Rue de la Petite-Douve, 21,

Occupée par M. Ouvrard, entrepreneur.

S'adresser à M. PILLET, rue de la Grise. (153)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean,

APPARTEMENT

Rue Pavée.

S'adresser à M^{me} DE LA MARTINIÈRE, rue des Payens, n° 1^{er}. (119)

A LOUER

UNE PORTION DE MAISON

PREMIER et SECOND ÉTAGE,

Rue d'Orléans, n° 69.

S'adresser à M^{me} SEONNET, rue de la Fidélité. (145)

APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. JOSSE, éditeur, 8, rue Cassette, Paris.

Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE,

LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. ÉVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'Histoires et de Nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 24 MARS.			BOURSE DU 25 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 90	»	»	15	66	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 10	»	»	30	93	»
Obligations du Trésor.	440	»	1 25	»	440	»
Banque de France.	3300	»	»	»	3300	»
Crédit Foncier (estamp.).	1280	»	5	»	1280	»
Crédit Foncier, nouveau.	1245	»	15	»	1245	»
Crédit Agricole.	650	»	»	»	645	»
Crédit Industriel.	780	»	15	»	775	»
Crédit Mobilier.	1057	50	»	»	1050	»
Comptoir d'esc. de Paris.	855	»	»	»	850	»
Orléans estampillé.	1003	75	»	2 50	1005	»
Orléans, nouveau.	837	50	»	2 50	840	»
Nord (actions anciennes).	960	»	»	»	960	»
Est.	477	50	»	5	480	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	940	»	»	»	950	»
Lyon nouveau.	888	75	»	»	900	»
Midi.	660	»	2 50	»	655	»
Ouest.	520	»	»	1 25	522	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1740	»	»	10	1735	»
Canal de Suez.	473	75	»	1 25	471	»
Transatlantiques.	520	»	»	2 50	520	»
Emprunt italien 5 0/0.	67	85	»	05	67	80
Autrichiens.	410	»	»	»	405	»
Sud-Autrich.-Lombards.	535	»	»	6 25	538	»
Victor-Emmanuel.	372	50	»	1 25	371	»
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	355	»	2 50	»	347	»
Crédit Mobilier Espagnol.	612	50	»	2 50	610	»
Saragosse.	583	75	»	2 50	582	»
Séville-Xérès-Séville.	456	25	»	»	456	»
Portugais.	341	25	16 25	»	340	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303	75	»	»	303	75	»	»
Orléans.	295	»	»	»	295	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	292	50	»	»	293	75	»	»
Ouest.	291	25	»	»	291	25	»	»
Midi.	292	50	»	»	292	50	»	»
Est.	290	»	»	»	292	50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.